

FloraQuebeca est une association à but non lucratif, vouée à la connaissance, à la promotion et surtout à la protection de la flore et des paysages végétaux du Québec

La page éditoriale

La face cachée des montagnes

par Alain Meilleur, président

Récemment, et c'est encore d'actualité, le mont Orford faisait parler de lui. Le gouvernement du Québec veut en effet adopter une loi visant à assurer l'agrandissement du parc national du mont Orford, à préserver la biodiversité de territoires limitrophes et à maintenir des activités récréotouristiques. Au moment où vous lirez ces lignes, la loi aura peut-être été déjà adoptée. Quand je lis des articles sur le débat de la privatisation d'une partie de ce parc, deux points de vue reviennent constamment : l'aspect économique et l'aspect touristique. Bien qu'on entende parfois parler des aspects environnementaux, j'ai la malheureuse impression que cet élément passe très souvent au second plan. Or, il ne faut pas oublier l'importance de la conservation de la biodiversité parmi les rôles que les parcs doivent jouer à long terme. Nier ceci et extraire du parc des portions de la montagne qui lui donne son nom tiennent presque de l'hérésie. Pourtant, l'histoire se déroule devant nos yeux, alors que le Québec manque toujours de lieux protégés. J'entend déjà des répliques soulignant que le gouvernement va ajouter des terres adjacentes pour compenser cette perte de territoire, comme pour donner un bonbon à la population. En fait, cette idée d'ajouter des terres adjacentes me rend perplexe. D'une part, c'est une des plus hautes montagnes des Cantons de l'Est ainsi que sa flore septentrionale qui sont bafouées; d'autre part, on ajoute des terres dont la valeur écologique n'a été que peu étudiée. Dans le cas de la montagne, on bafoue également les gens qui ont facilité l'acquisition de leurs terres en les cédant pour fin de conservation. On bafoue enfin l'arbre emblème du Québec, le bouleau jaune, dont plusieurs sujets atteignent dans la

montagne un diamètre d'environ 1 mètre, ce qui n'est pas particulièrement commun. Dans le cas des terres adjacentes qu'on voudrait ajouter au parc, on est en droit de se poser des questions sur la qualité de la végétation qui s'y trouve, sur la connectivité des forêts et l'effet mosaïque des zones à conserver et, bien entendu, sur la présence d'espèces à statut précaire. En tant qu'organisme voué à la connaissance, à la promotion et à la protection de la flore et des paysages végétaux du Québec, nous ne pouvons demeurer silencieux devant cette situation.

Par ailleurs, certains de mes collègues universitaires en ont profité pour manifester leur mécontentement. « Il est temps qu'on sorte de nos tours d'ivoire, pour vous dire qu'on est profondément en désaccord avec ce projet de loi », a lancé Catherine Potvin, professeure de biologie à l'université McGill, au nom d'une coalition d'universitaires et doyens. Devant la hâte du gouvernement, « on se sent piégés », a renchéri la spécialiste, qui ne comprend pas l'urgence, pour le gouvernement du Québec, d'aller de l'avant avec « un projet qui a créé un consensus contre lui ». Un groupe d'anciens directeurs de parcs nationaux a même appuyé les adversaires de ce projet. Pour Jean Hubert, ancien directeur du parc de Boucherville, ce projet de loi crée un dangereux précédent et menace l'ensemble des zones protégées au Québec. « Si le gouvernement veut outrepasser la Loi des parcs, il devrait faire un large débat public sur cette loi », a lancé M. Hubert. Cette dernière remarque soulève un aspect juridique effectivement fort pertinent et inquiétant et montre qu'encore une fois l'économie veut avoir préséance sur la conservation. Je crois

suite p. 4

Le bulletin de FloraQuebeca est maintenant disponible en format électronique!



Pour être inscrit à la liste d'envoi du fichier pdf du bulletin de FloraQuebeca, acheminez votre demande par courriel à FloraQuebeca.

Parrains d'honneur

FRÉDÉRIC BACK,
CINÉASTE

JOËL BONIN,
DIRECTEUR DE LA CONSERVATION,
CONSERVATION DE LA NATURE-QUÉBEC

ANDRÉ BOUCHARD,
BOTANISTE-ÉCOLOGISTE, PROFESSEUR À
L'UNIVERSITÉ DE MONTRÉAL

LUC BROUILLET,
BOTANISTE, PROFESSEUR À L'UNIVERSITÉ
DE MONTRÉAL

PIERRE DANSEREAU,
ÉCOLOGISTE, PROFESSEUR RETRAITÉ DE
L'UNIVERSITÉ DU QUÉBEC À MONTRÉAL

LÉOPOLD GAUDREAU,
ÉCOLOGISTE, SOUS-MINISTRE ADJOINT,
MINISTÈRE DU DÉVELOPPEMENT DURABLE,
DE L'ENVIRONNEMENT ET DES PARCS
DU QUÉBEC

ESTELLE LACOURSÈRE,
BOTANISTE-ÉCOLOGISTE, PROFESSEURE
RETRAITÉE DE L'UNIVERSITÉ DU QUÉBEC À
TROIS-RIVIÈRES

GISÈLE LAMOUREUX,
BOTANISTE-ÉCOLOGISTE,
COORDONNATRICE DE FLEURBEC

FRED OEHMICHEN,
ARCHITECTE DU PAYSAGE, PROFESSEUR
ÉMÉRITE À L'UNIVERSITÉ DE MONTRÉAL

Conseil d'administration

ALAIN MEILLEUR, PRÉSIDENT
ANDRÉ LAPOINTE, VICE-PRÉSIDENT
FRÉDÉRIC COURSOL, TRÉSORIER
POSTE VACANT, SECRÉTAIRE
STUART HAY, COMITÉS

Comités

BULLETIN
POSTE VACANT

COMITÉ DE BRYOLOGIE
JEAN FAUBERT (418) 736-4663
JEANFAUBERT@GLOBETROTTER.NET

FLORE QUÉBÉCOISE
ANDRÉ SABOURIN (450) 430-3616
ANDRÉ@ZEROGRAVITATION.COM

FLORE PHOTOGRAPHIQUE
FRÉDÉRIC COURSOL (450) 258-1167
FRÉDÉRIC.COURSOL@BOTANISTE.CA

flora
QUEBECA

7701, ROUTE ARTHUR-SAUVÉ
MIRABEL (QC) J7N 2R6
TÉL. (450) 258-0448
FLORAQUEBECA@HOTMAIL.COM

Date de tombée du prochain
 numéro : 1^{er} octobre 2006

Faites parvenir vos textes à
 Frédéric Coursol:
 floraquebeca@hotmail.com

Rapport de comité
 Soumettre le texte à Stuart Hay :
 hays@irbv.umontreal.ca

Le FloraQuebeca

Ont collaboré à ce numéro :

LINE COUILLARD
 FRÉDÉRIC COURSOL
 GUY JOLYCOEUR
 MARTINE LAPOINTE
 ALAIN MEILLEUR
 DENIS PAQUETTE
 ANDRÉ SABOURIN

Lecture et corrections

LINE COUILLARD
 FRÉDÉRIC COURSOL
 MARC FAVREAU

Mise en pages et impression

SOPHIE BENOIT

Expédition

PAULE DELISLE
 FRÉDÉRIC COURSOL

Excursions réalisées au printemps
 2006

1) Le 2 avril 2006 : cabane à sucre Saint-Vincent, Saint-Colomban et Mirabel-Saint-Canut; organisée par Laurent Brisson (10 personnes).

La journée radieuse a commencé par une randonnée en traîneau de luxe tiré par deux gros chevaux, puis ce fut un copieux dîner avec soupe aux pois, fèves au lard, cretons, omelette au jambon, oreilles de crisse, bajoues de porc, crêpes au sirop d'érable et tarte au sucre.

Après toute cette cochonnaille, il fallait se dégoûter dans la forêt des environs, composée bien sûr d'érable à sucre, mais aussi de pin blanc, érable rouge, pruche, bouleau jaune et sapin. Comme dessert, une belle cascade sur la petite rivière Bonniebrook, gonflée par les eaux de fonte des neiges, très persistantes malgré l'hiver doux et pluvieux qui venait de se terminer. Une sucrée de belle journée.

2) Le 6 mai 2006 : sentier Le Totem, à Saint-François-de-Laval; organisée par Laurent Brisson (13 personnes).

Cette première excursion du «pluvieux» mois de mai a débuté sous les nuages, et nous avons pu admirer la floraison du prunier noir et de l'amélanchier stolonifère.



Figure 1. Fleurs du prunier noir



Figure 2. Fleurs de l'amélanchier stolonifère

Photos : Laurent Brisson

Mais rapidement, la pluie s'est manifestée dans l'arbustaie à aubépines, où nous avons observé les *Crataegus irrasa* et nombreux *C. suborbiculata*, puis elle nous a compliqué l'identification des violettes du groupe complexe des *Viola affinis*, *V. cucullata* et *V. sororia*.



Figure 3. Une des espèces de violette observées lors de la sortie du 6 mai : la violette cucullée.

Photo : Laurent Brisson

Dans le marais à quenouilles, l'identification des saules fut plus facile, grâce à l'expertise de Laurent qui nous a montré les différentes fructifications des *Salix bebbiana*, *S. discolor* et *S. petiolaris*. Ce marais est le refuge d'oiseaux, tels le bruant des marais et le grèbe à bec bigarré, observés aux jumelles par Richard Pelletier.

Puis, nous sommes montés sur le coteau calcaire et très rocheux, où nous avons noté la présence d'un grand nombre de botryches de Virginie, ainsi qu'une petite population d'ormes liège.



Figure 4. Sur le coteau calcaire, les botanistes ont noté un grand nombre de botryches de Virginie.

Photo : Laurent Brisson

La pluie augmentant, nous sommes allés nous abriter et dîner dans une cabane par un heureux hasard. Par la suite, nous avons pu voir les crevasses dans le calcaire bordées de deux fougères, les *Cystopteris bulbifera* et *Dryopteris marginalis*. Les hépatiques acutilobées et les sanguinaires étaient encore en fleurs, bien que ce n'était plus le cas ailleurs; ce fait s'explique

par la présence de glaces tardives dans les crevasses. La pluie trop forte et un refroidissement soudain nous ont fait écourter cette sortie en début d'après-midi.

3) Le 13 mai 2006 : parc régional de Longueuil; organisée par Christiane Perron (7 personnes).

Christiane nous a tout d'abord montré des cartes historiques de Longueuil, où l'on pouvait voir des secteurs boisés du parc et qui le sont demeurés jusqu'à ce jour; probablement qu'il s'agissait de sites trop rocheux ou trop humides pour l'agriculture. Une partie de l'excursion s'est déroulée à l'intérieur du chalet du parc, car la pluie nous attendait à l'extérieur.

Le but principal de la sortie était d'identifier les amélanchiers mais, avec le mois d'avril très chaud, ils n'étaient plus en fleurs. Nous avons quand même pu identifier, grâce au sommet de l'ovaire et aux feuilles, glabres ou pubescentes, deux espèces arborescentes, les *Amelanchier arborea* et *Amelanchier laevis*.

C'était plutôt les aubépines qui fleurissaient, et 6 espèces furent identifiées : ce sont les *Crataegus canadensis*, *C. chrysocarpa* var. *chrysocarpa*, *C. flabellata* var. *flabellata* et var. *grayana*, *C. holmesiana* et *C. submollis*. Le *Crataegus canadensis* serait rare et endémique du Québec (1); selon M. Jules Brunel, il se limiterait aux environs de Montréal (2).

Par ailleurs, nous avons pu admirer un immense chêne à gros fruits, le long du chemin du Lac, un orme rouge, et plusieurs caryers ovales dans la forêt qui abrite aussi des cathérinettes, petits prêcheurs, tiarelles et violettes, tous en fleurs.

4) Le 21 mai 2006 : arbustaie à aubépines et parc de la Pointe-du-Buisson, à Melocheville; organisée par André Lapointe et André Sabourin (7 personnes).

Encore de la pluie nous attendait pour la troisième sortie consécutive. Nous avons pataugé dans l'eau de l'arbustaie à aubépines, située à l'entrée est du parc régional du canal de Beauharnois. Sept taxons d'aubépines ont quand même été identifiés : il s'agit des *Crataegus chrysocarpa* var. *chrysocarpa* et var. *phoenicea*, *C. flabellata* var. *grayana*, *C. holmesiana*, *C. submollis*, *C. suborbiculata* et *C. victorinii*. Devant le grand nombre d'individus de plusieurs espèces différentes, dont certaines furent difficiles ou même impossibles à identifier sûrement, nous avons cru qu'il pourrait s'agir d'hybrides; quant au rare *Crataegus suborbiculata*, il semble plutôt occasionnel dans la grande région de Montréal.

Après un bon dîner au chaud dans un restaurant, et la pluie diminuant quelque peu, nous sommes allés dans la forêt ancienne du parc municipal de la Pointe-du-Buisson, un site archéologique témoignant de la fréquentation par des Iroquoïens. Cette forêt, une érablière à érable à sucre, chêne rouge, caryer ovale,

tilleul et frêne blanc, présente des arbres de fort diamètre, dont un individu estimé à 475 ans, selon l'animatrice du parc. Comme dans plusieurs vieilles forêts, le sous-bois herbacé est relativement peu diversifié, et surtout occupé par l'hydrophylle de Virginie, l'érythron d'Amérique et le pigamon dioïque. Nous avons aussi noté la présence du chèvrefeuille dioïque, en fleur, et de la dentaire géante (*Cardamine xmaxima*).

5) Le 28 mai 2006 : mont Saint-Grégoire; organisée par Alexandre Bergeron (11 personnes).

Enfin, le soleil était au rendez-vous. Renée Gagnon, directrice du Centre d'interprétation du milieu écologique du Haut-Richelieu (CIME) fut notre guide sur le versant sud et le sommet du mont, qui appartiennent en grande partie au CIME.

Nous y avons observé 4 ou 5 plantes rares, surtout le long des sentiers, soit les *Carex backii*, *C. hirtifolia* et *C. hitchcockiana* (fréquent), *Galium circaezans* et probablement *Amelanchier sanguinea* var. *grandiflora*. Le gaillet fausse-circée a été observé avec le gaillet lancéolé (*Galium lanceolatum*), et nous avons pu observer côte-à-côte les feuilles différentes de ces deux espèces semblables.

Une surprise nous attendait, c'est-à-dire la rare couleuvre tachetée de l'Est (*Lamproptelis triangulum*), que Jacques Labrecque a pris dans ses mains pour le bénéfice des photographes.

Au sommet rocheux, les nombreux aronias noirs en pleine floraison nous ont fait la preuve qu'ils ne fréquentent pas seulement les abords des eaux et des milieux humides. Nous avons aussi été charmés par les fleurs blanches d'une petite plante boréale, la potentille tridentée (*Sibbaldiopsis tridentata*), de même que par un buisson d'aubépines (*Crataegus flabellata* var. *flabellata*).

6) Le 3 juin 2006 : Neuvième Lac (lac Gour), à Chertsey; organisée par Marc Favreau (3 personnes)

Cette quatrième excursion printanière sous la pluie valait quand même la peine, car le but visé était la présence à Chertsey d'une violette rarissime au Québec (la seule occurrence actuellement connue), la violette sagittée (*Viola sagittata* Aiton sensu stricto; syn. *Viola sagittata* var. *sagittata*).

Cette population, découverte par Marc Favreau en juillet 2005, compte selon lui entre 150 et 250 individus, dispersés sur 15 x 1 mètres, des deux côtés d'un chemin de gravier qui longe le nord du Neuvième Lac. Le milieu où nous l'avons observé est un talus sablo-graveleux acide, moyennement humide, herbacé, ouvert et exposé au sud-ouest. Les principales plantes compagnes sont : *Antennaria howellii*, *Fragaria virginiana*, *Anaphalis margaritacea*, *Spiraea latifolia* et *Thuja occidentalis*.

Cet habitat correspond à celui de l'occurrence historique de Rougemont, découverte par Lionel Cinq-Mars et Marcel Raymond, en mai 1955 (3). Cependant, comment expliquer la distance de 100 kilomètres environ séparant les occurrences de Rougemont et de Chertsey ? Mais surtout, pourquoi cette violette n'a-t-elle pas été observée ailleurs puisqu'elle occupe un milieu rencontré fréquemment dans les régions de Lanaudière, des Laurentides et d'ailleurs ?

Nous avons exploré sans succès le versant de la colline au-dessus de l'endroit où pousse cette violette, principalement les milieux semi-ouverts en pente forte ainsi que les bords de route des environs. Les recherches de Marc dans le secteur avaient aussi été vaines. Nous nous sommes questionnés sur une introduction possible, mais la population nous semble indigène, bien qu'il soit difficile d'en être sûr. Botanistes en herbe, oubliez la saison des pluies et des mouches et allez aux violettes !

La violette sagittée porte des fleurs d'un violet foncé, et ses feuilles sont dressées, sagittées et longuement pétiolées.

Références

(1) Cannings, S., M. Anions, R. Rainer et B. Stein. 2005. La terre de nos aïeux : les espèces canadiennes préoccupantes à l'échelle globale. NatureServe Canada : Ottawa (Ontario). Document pdf de 44 pages : http://www.natureserve.org/publications/La_terre_de_nos_aieux_Francais.pdf

(2) Brunel, J. 1997. *Crataegus* Linnaeus. Pages 296-314 in Flore laurentienne. Troisième édition mise à jour et annotée par L. Brouillet, S. G. Hay, I. Goulet, M. Blondeau, J. Cayouette et J. Labrecque. Les Presses de l'Université de Montréal, Montréal. 1093 pages.

(3) Cinq-Mars, L. 1966. Mise au point sur les violettes (*Viola* spp.) du Québec. Naturaliste canadien 93 (6) : 895-958. ♣



La page éditoriale (suite)

toujours qu'il faut viser une harmonie entre le développement et la protection de l'environnement; c'est ce qu'on appelle le développement durable. Peut-être que le gouvernement, ou du moins monsieur Mulcair, y croyait également, mais la manière de s'y prendre n'est pas la bonne. Parfois, le mont Orford ressemble plus à la pointe d'un iceberg, car ce dossier est très politisé; dans ce domaine, on doit constater que les lois facilitent plus souvent le développement que la conservation.

Si le débat sur le mont Orford suscite encore de l'intérêt, il ne faudrait pas passer sous silence tous les autres enjeux régionaux semblables, beaucoup moins publicisés; je demeure convaincu que d'autres endroits se trouvent également en péril. Citons, par exemple, le cas de l'escarpement de Prévost (voir l'article dans ce numéro) qui mérite tout autant un débat public. En tant qu'organisme voué à la protection de la flore et des paysages végétaux du Québec, notre contribution à ces dossiers pourrait être de mettre sur pied un comité d'action chargé de promouvoir la conservation de ces territoires pour les générations futures. Ceci demande l'implication de nos membres qui ont à cœur la conservation et qui bien entendu possèdent la motivation pour le faire. Si un tel comité voit le jour, FloraQuebeca sera fière de mener à bien ce genre de combat.

Alain Meilleur, Ph.D., est actuellement conseiller en gestion environnementale et chargé de cours à l'université de Montréal. Il participe également à des projets de recherche et de consultation en écologie végétale. ♣



Le samedi 15 juillet 2006

Excursion à la chute Jean-Larose, au pied du mont Sainte-Anne, et à la rivière Sault-à-la-Puce, à Château-Richer; recherche de la vergerette de Provancher; pour le rendez-vous, prière de s'informer auprès de la responsable : Martine Lapointe (418-849-4326; martinlapointe@yahoo.ca).

Le dimanche 6 août 2006

Excursion sur la rivière Picanoc, dans la Haute-Gatineau; rendez-vous à l'église catholique de Gracefield; recherche du ptéropore et autres calcicoles sur marbre; responsables : Frédéric Coursol (450-258-1167; frederic.coursol@botaniste.ca), et Paula Armstrong de l'Association du mont O'Brien.

Les 11, 12 et 13 août 2006

Excursion au parc des monts Valin, au Saguenay; flore boréale; informations et inscriptions pour l'hébergement auprès du responsable : Laurent Brisson (450-663-5637; labrisso@videotron.ca)

Les 2, 3 et 4 septembre 2006 (fin de semaine de la fête du Travail)

Excursion à l'île aux Basques, en face de Trois-Pistoles; rendez-vous le vendredi 2 septembre au quai de Trois-Pistoles, avant 8 heures (départ du bateau); flore maritime; prévoir au moins 60 \$ par personne pour les frais de traversier et d'hébergement (2 nuits) dans un chalet équipé, pour 16 personnes, en plus des repas;



inscription le plus tôt possible auprès de la responsable : Martine Lapointe (418-849-4326; martinlapointe@yahoo.ca).

Le samedi 9 septembre 2006

Excursion sur les rivières Châteauguay et des Fèves, à Sainte-Martine; rendez-vous à 10 heures à l'église de Sainte-Martine; flore aquatique et riveraine explorée à partir d'un ponton; responsable : André Lapointe (450-621-3124; ecolog@videotron.ca).

Le dimanche 17 septembre 2006

Excursion aux îles du Mitan, à Saint-François-de-Laval; en collaboration avec le Centre régional de l'environnement de Laval; rendez-vous à 10 heures sous la ligne hydro-électrique qui passe sur le boulevard Lévesque-Est, traversée en canot; flore riveraine; responsable : André Sabourin (450-430-3616; andre@zerogravitation.com).

Note : les personnes qui veulent faire du co-voiturage, ou confirmer leur présence, doivent s'adresser aux responsables des excursions ou à André Sabourin.

André Sabourin est consultant en botanique et responsable du Comité flore québécoise de Flora-Quebeca. ♣

Suite à l'article paru ce printemps⁽¹⁾ et portant sur les inventaires réalisés dans la réserve amérindienne de Kahnawake, j'aimerais vous faire part des dernières découvertes réalisées sur ce territoire.

L'inventaire printanier sert souvent à découvrir plusieurs espèces difficilement observables durant l'été, et l'ail des bois (*Allium tricoccum*) est l'une de ces espèces. Aperçu à quelques reprises l'été dernier, nous avons été très surpris de n'avoir pratiquement pas ajouté de populations, et l'estimation de la superficie s'est avérée assez près de la réalité. Une autre espèce printanière, la dentaire laciniée (*Cardamine concatenata*) a été facilement retrouvée dans plusieurs boisés de Kahnawake. Dans une portion bien préservée de la forêt, la dentaire laciniée forme des tapis denses comprenant certainement plusieurs millions d'individus. Ceux qui m'accompagnaient ont aussi eu le plaisir d'observer la dentaire à deux feuilles (*Cardamine diphylla*) et la dentaire géante (*Cardamine maxima*). Ouf! Pas facile de départager la dentaire géante de la dentaire laciniée lorsqu'elles poussent ensemble, mais le fait que les 3 espèces ont été vues au même endroit nous a rendu la tâche plus facile.

Kahnawake est reconnu au Québec pour héberger plusieurs de nos aubépines les plus rares. Laurent Brisson a bien voulu m'assister dans la titanique tâche de retrouver l'aubépine suborbiculaire, appelée aussi aubépine de Kahnawake. Habitué à ne voir que de 3 à 5 espèces d'aubépines sur un site, Laurent fut enthousiasmé par les 14 espèces ici présentes, dont l'aubépine dilatée (*Crataegus dilatata*) et l'aubépine suborbiculaire (*Crataegus suborbiculata*), considérées comme très rares au Québec.

Plusieurs centaines d'individus de staphylier à trois folioles (*Staphylea trifolia*) ont aussi été observés l'an dernier en bordure d'une érablière argenteée longeant le fleuve.



Figure 1. La population de staphylier à trois folioles recensée dans la réserve de Kahnawake compte plusieurs centaines d'individus.

Photo : Norman Dignard

Encore une fois, notre estimation de la population a doublé, ou même triplé, car l'absence de feuillage dans les arbres nous a permis de découvrir de nouveaux clones à une centaine de mètres de la colonie initiale. Lors de cette seconde visite, nous avons eu la chance d'observer deux colonies de cardamine bulbeuse (*Cardamine bulbosa*) comptant plusieurs centaines d'individus. Cette espèce a été revue à deux ou trois reprises à la marge de plusieurs milieux humides.

Une des plus belles surprises de l'été dernier avait été la découverte d'une petite population de 4 à 5 individus de la doradille ambulante (*Asplenium rhizophyllum*), sur un bloc de calcaire en bordure du fleuve. Surprise encore ce printemps! La population double d'un seul coup avec la découverte d'un bloc semblable à 50 mètres du premier. La végétation abondante nous avait empêchés de voir ce bloc, malgré la faible distance qui le sépare de l'autre. Il ne s'agit pas de gros blocs de plusieurs mètres de hauteur, et la surface dépassant du sol est d'à peine un mètre carré. Malgré tout, avec une population totale de 10 individus, nous ne croyons pas cette population très vigoureuse et viable à long terme. Laurent Brisson, voulant voir la doradille ambulante, m'a demandé de faire un trajet inattendu durant cette journée d'inventaire des aubépines. En suivant le sentier pour rejoindre nos fameux blocs, j'ai remarqué une nouvelle colonie de cardamine bulbeuse (*Cardamine bulbosa*) que nous n'avions pas aperçue lors des deux premières visites. De plus, en traversant une baie tranquille du fleuve afin de s'épargner plusieurs centaines de mètres de marche, Laurent a remarqué une petite fleur jaune au milieu des butomes et des salicaires. Et oui, Laurent venait de trouver une nouvelle population de la renoncule à éventails (*Ranunculus flabellaris*).

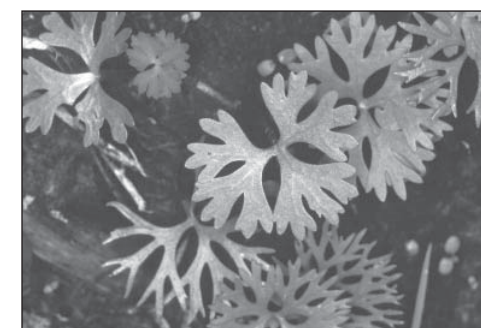


Figure 2. Feuille de la renoncule à éventail

Photo : Jacques Labrecque

Je ne m'attendais pas à retrouver cette espèce à un endroit aussi découvert qu'un fond de baie

suite p. 6

Le site de FloraQuebeca fait peau neuve

par Martine Lapointe

Il me fait plaisir, au nom du conseil d'administration, de vous présenter la nouvelle version du site Web de FloraQuebeca (<http://www.floraquebeca.qc.ca>), qui s'est refait une beauté à l'occasion de l'arrivée d'un petit « frère » : le volet bryologique. Tout en haut de la page, vous trouverez les différentes sections, chacune comprenant plusieurs rubriques.

Tout le contenu de l'ancien site a été repris, à l'exception d'une partie de la section **Flore du Québec**, qui devrait retrouver sa place dès l'automne prochain et être complétée par l'ajout progressif de nouveaux taxons.

La section **Activités** vous donne le calendrier de la saison 2006, avec une description des excursions à venir et les coordonnées des responsables qu'il faut contacter pour en savoir plus. Vous y retrouverez aussi, en archive, les activités des années antérieures et, pour certaines, des photographies prises lors de ces activités. Nous vous invitons à nous soumettre vos photos des activités afin d'alimenter cette section. Prière de les envoyer à (martinlapointe@yahoo.ca).

Dans la nouvelle section **Publications**, on pourra trouver une rubrique « Articles » faisant connaître les textes publiés et/ou la bibliographie des publications des membres de notre association. Cette rubrique nécessite vos contributions! Nous comptons encore une fois sur votre participation pour nous informer à votre sujet. Avis aux intéressés. Une autre rubrique est celle des « Clés »; elle est produite par plusieurs de nos membres, sous la direction de Laurent Brisson. Vous pouvez utiliser dès à présent ces clés d'identification, afin de les tester. Si vous avez des suggestions ou des commentaires, veuillez les

adresser à Laurent, à l'adresse courriel suivante : (labrisso@hotmail.com). La dernière rubrique, intitulée « Livres », présentera les plus récents ouvrages publiés en botanique et un lien hypertexte, afin d'y retrouver l'éditeur.

La récente section **Bryophytes** est le fruit d'une initiative de Jean Faubert et du Comité bryologie de FloraQuebeca. En plus d'informations générales sur les bryophytes, vous assisterez à la création d'un nouvel ouvrage : La Flore des bryophytes du Québec. Ce travail sera publié en plusieurs chapitres, chacun portant sur une famille ou un genre en particulier; comme cette section sera modifiée fréquemment, vous êtes invités à la consulter régulièrement.

Le site de FloraQuebeca est très certainement le vôtre. Si vous avez des suggestions à faire, des photos à transmettre, des liens Internet à ajouter, n'hésitez surtout pas à nous les faire parvenir. Les critiques, constructives il va sans dire, sont aussi les bienvenues! Ce site n'est pas parfait, mais nous l'améliorerons continuellement grâce à vos contributions.

Je vous souhaite une très bonne saison d'herborisation, en espérant vous rencontrer lors de nos prochaines sorties.

Martine Lapointe est webmestre et membre du conseil d'administration de FloraQuebeca. ♣



envahi par une végétation dense, car je n'avais observé cette espèce que dans des étangs tranquilles, toujours à l'ombre d'érables argentés. Nous venions justement de trouver, trois semaines auparavant, une nouvelle population de cette renoncule dans une érable argentée.

D'autres surprises? Oui et non. La découverte d'un gland longuement pédonculé a permis d'identifier un magnifique chêne bicolore sur la berge du fleuve Saint-Laurent, à l'embouchure de la rivière Chateaugay. La découverte d'une population de plusieurs centaines d'individus du podophylle pelté (*Podophyllum peltatum*) était déjà assez surprenante en soi, car il est reconnu qu'il est très difficile d'ajouter une nouvelle population de cette espèce menacée au Québec.

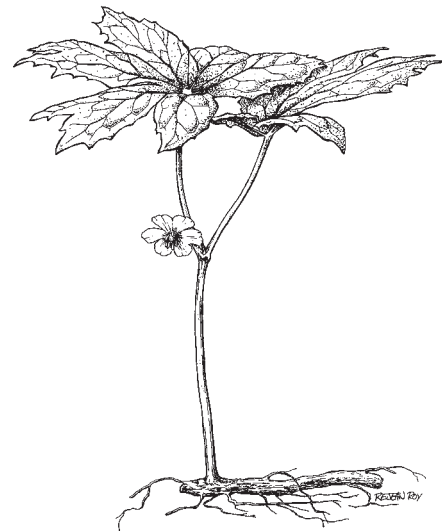


Figure 3. La découverte de plusieurs centaines d'individus de podophylle pelté constitue une des belles surprises de cet inventaire printanier.

Dessin : Réjean Roy

Quelle ne fut pas notre surprise d'en découvrir une deuxième, puis une troisième, et même une quatrième population! Pour cette dernière, j'avoue que je me sentais un peu humilié de ne pas l'avoir remarquée auparavant, car j'avais frôlé cette population à deux reprises sans même l'apercevoir. À notre décharge, notre premier inventaire des cardamines avait peut-être été fait trop tôt pour que les premières feuilles du podophylle soient visibles : dire qu'en voulant photographier la cardamine bulbeuse, nous aurions pu rater cette superbe population de plusieurs milliers d'individus! Peut-être que la sécheresse sévère de l'été dernier avait provoqué la disparition prématurée du feuillage avant notre passage de la mi-août. Bref, le total de l'ensemble des populations dépasse les dix mille individus.

Cette même sécheresse avait aussi empêché que nous observions une grande diversité floristique dans les forêts, malgré leur âge vénérable. Les dernières semaines du printemps de cette année ont provoqué une certaine exubérance,

et les carex étaient particulièrement abondants. Sur le chemin de la doradille, la végétation de cette année diffère grandement de celle observée en fin d'été l'année dernière, et le carex faux-rubanié (*Carex sparganioides*) ainsi que le carex de Hitchcock (*Carex hitchcockiana*) ont été rencontrés abondamment. Le carex de Sprengel (*Carex sprengelii*) a aussi été observé, et plusieurs commentaires ont été entendus sur la beauté de leur périgyne. À notre avis, l'espèce possède certainement un certain intérêt horticole. Déjà, l'an dernier, nous mentionnions que de vastes populations de carex à feuilles poilues (*Carex hirtifolia*), s'étendant sur plusieurs mètres carrés, avaient été observées à plusieurs reprises. Encore une fois, cette année, une colonie envahissait un vieux chemin forestier sur plusieurs centaines de mètres de longueur. Par ailleurs, bien que le printemps pluvieux que nous ayons eu n'était pas le meilleur moment de l'année pour observer l'élyme velu (*Elymus villosus* var. *villosus*) et en faire l'inventaire, j'ai pu revoir la population de l'espèce qui avait été repérée en bordure d'un parcours de golf. Cependant, la pratique du brûlis, fréquente ici et là dans cette section de la forêt de la réserve, a eu pour effet de faire périr la plupart des espèces printanières. Qu'advient-il de l'élyme velu? Est-ce que cette population profite de cette perturbation artificielle ou non?

Nous avons noté plusieurs autres espèces intéressantes ayant déjà fait partie de la première liste des ESDMV, comme le trioste orangé (*Triosteum aurantiacum*) ainsi qu'une espèce candidate à une future liste, le caryer ovale (*Carya ovata* var. *ovata*).

Enfin, je m'aperçois que l'inventaire d'un territoire n'est jamais complet, compte tenu de certains aléas, comme la sécheresse, les inondations printanières et les brûlis pouvant affecter temporairement la végétation, qui nous laissent parfois sur l'impression que la zone est sans intérêt pour la conservation. Cependant, la qualité des arbres dans les secteurs inventoriés ne trompe pas et rend souvent perplexe devant l'absence de certaines espèces d'intérêt.

Pour votre plus grand plaisir, cette chronique se poursuivra cet automne.

Référence :

(1) Coursol, F. 2006. Explorations sur la rive sud du Saint-Laurent. Bulletin de FloraQuebeca 11(1) : 13.

Frédéric Coursol est botaniste et trésorier de FloraQuebeca. ♣



Verra-t-on disparaître l'escarpement de Prévost ?

par Denis Paquette

Le 7 mai dernier avait lieu un rassemblement de près de 2000 personnes à la gare de Prévost, organisé par le Comité régional pour la protection des falaises (CRPF), afin de sensibiliser la population à la disparition éventuelle d'un espace vert d'une qualité remarquable. Comme au mont Orford, il s'agit de garantir l'intégrité écologique d'un massif menacé par le déboisement et le développement immobilier. La plaine, au bas du massif, fait l'objet de convoitises, car on veut y aménager un golf entouré de condos de prestige : l'histoire se répète. Il est bon de savoir qu'il existe déjà un golf à Prévost. A-t-on vraiment besoin d'un deuxième golf pour une population d'environ 9000 personnes ? La valeur de ces propriétés, souvent acquises pour une bouchée de pain, est estimée maintenant à près de 7 millions de dollars par les promoteurs.

Lors d'une assemblée municipale à Piedmont, le 30 mars dernier, il a même été question du projet « Thunder Eagle »⁽¹⁾, une montagne russe géante de type « états-unienne », qui risque fort de voir changer le statut de « conservation » des environs de l'escarpement, en un zonage de type « parc d'amusement ». Le Comité consultatif en environnement de Prévost (CCEP) suit ce dossier de près. Nous n'en sommes pas encore au point critique, heureusement, mais il faudra plus qu'un appui mitigé si l'on ne veut pas voir disparaître ce trésor national.



Figure 2. Emplacement d'un futur golf ou d'un parc d'amusements à Prévost-Piedmont

Photo : Michel Fortier

Ce massif se trouve à environ 55 kilomètres au nord de Montréal. L'escarpement, et surtout l'éboulis situé au bas de celui-ci (voir fig. 3), favorisent un microclimat qui entretient une florule alpine que l'on ne retrouve au Québec que beaucoup plus à l'ouest, dans l'escarpement d'Eardley (Gatineau) ou encore plus à l'est, dans les contreforts de Charlevoix. Durant les années 1984 à 1986, André Sabourin et moi-même avons parcouru l'escarpement de Prévost et y avons observé huit espèces intéressantes du point de vue phytogéographique⁽²⁾, dont certaines n'avaient jamais été récoltées dans les Laurentides. L'escarpement est constitué de gros blocs de roc précambrien et parsemé de secteurs à forte inclinaison et à grains plus fins ainsi que de dépôts calcaires qui maintiennent une flore calcicole présente depuis la fin de



Figure 1. Les manifestations de Prévost et d'Orford

Photos: Denis Paquette

la dernière glaciation. Sur le talus d'éboulis, sous l'escarpement, une des espèces rencontrées est sur la liste des espèces susceptibles d'être désignées menacées ou vulnérables (ESDMV), l'arabette de Holboell, *Arabis holboellii* var. *retrofracta*.



Figure 3. Escarpement et talus d'éboulis

Photo : Valérie Fuzeau

Depuis ce temps, deux autres ESDMV ont été ajoutées : le Platanthera macrophylla, découvert par moi-même dans l'érablière à chêne rouge qui domine l'escarpement, ainsi que le *Carex backii*, découvert par Frédéric Coursol lors d'une excursion de FloraQuebeca, le 9 juin 2002, dans la forêt au bas de l'escarpement. La figure 4 montre qu'une bonne partie de cette érablière à chêne rouge mature est en train de disparaître. Parmi les autres plantes importantes de la base de l'escarpement et de l'éboulis, on retrouve les *Cardamine parviflora*, *Draba cana* et *Hypericum pyramidatum*, suivis des *Cryptogramma stelleri*, *Geranium robertianum*, *Hackelia virginiana* et *Silene antirrhina*, dans leur habitat naturel.



Figure 4. Voici la forêt mature avant et après le passage des bûcherons.

Photos : Claude Bourque et Michel Fortier

Le 26 mai 1994, un représentant du ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs, et l'urbaniste de la municipalité de Piedmont, sont venus sur place constater la situation, mais aucune mesure n'a été prise pour protéger ce site, malgré les menaces de développement déjà senties à cette époque.

En octobre 2001, un résident de Prévost, observant la qualité du paysage que constitue cet escarpement, m'a demandé de faire une évaluation et une recommandation sur la protection de ce site, afin d'alimenter les discussions du Conseil régional de l'environnement des Laurentides.

Puis, en 2003-2004, le Centre de réhabilitation de la faune aviaire des Laurentides (CRAL) a révélé la présence de 26 espèces de rapaces à proximité de l'escarpement, sur les 27 espèces présentes au Québec, ce qui a conduit la Société de la faune et des parcs (FAPAQ) à reconnaître l'intérêt de protéger ce site.

Depuis, le Centre régional pour la protection des falaises (CRPF), regroupant des amateurs de la nature de Prévost, Piedmont et Saint-Hippolyte, a repris le flambeau, et c'est là que tout s'accélère. On peut visiter le site Internet⁽³⁾ de cette organisation et signer la pétition qui vise à protéger ces 18 km² de territoire situés à la frontière des trois municipalités. Malheureusement, le nom est mal choisi, car ce ne sont pas des falaises, mais bien un escarpement, puisque par définition une falaise doit border la mer ou un plan d'eau.



Figure 5. Y aura-t-il création d'un parc ?
 image : CRPF

Ce qui m'amène à vous parler de ce sujet, c'est que, sauf l'appui moral que FloraQuebeca a consenti à cette cause, bien peu étaient présents à cette manifestation de Prévost. En effet, il n'y avait que 3 membres de FloraQuebeca et, exception faite de l'allocution de Mme Thérèse Romer, cofondatrice de FloraQuebeca, notre organisme « voué à la protection de la flore et des paysages végétaux du Québec », brillait par son absence. Bien sûr, vous connaissez sans doute des territoires avec une liste plus longue de plantes menacées, mais le caractère unique de celui-ci ne vaut-il pas un peu plus d'appui de la part de FloraQuebeca ? Je ne veux pas vous convaincre du bien fondé d'une telle démarche, car je vous sais déjà acquis à des causes de ce genre, mais plutôt questionner notre manque d'enthousiasme quand il s'agit de promouvoir le premier but de notre association, ne l'oublions pas⁽⁴⁾. Voulons-nous laisser à d'autres le soin de protéger la nature ?



Figure 6. Mme Thérèse Romer au moment de son allocution

Photo : Denis Paquette

Je me souviens d'un temps où notre président d'alors, Patrick Nantel, allait représenter FloraQuebeca au Bureau des audiences publiques en environnement et du succès obtenu, afin d'empêcher la destruction d'une portion du Grand Bois de Saint-Grégoire⁽⁵⁾ et aussi de la réunion impromptue sur le terrain, menant à l'acquisition de l'alvar de Quyon par le ministère des Transports du Québec avant d'en transférer l'autorité au ministère de l'Environnement. Lors de la manifestation de Prévost, je

me suis fait demander où étaient les membres de FloraQuebeca, et j'ai dû balbutier quelque peu. Où sont donc rendus tous ces membres capables de nous représenter en public, afin d'appuyer ceux qui réclament la préservation de territoires menacés? Évidemment, nous nous attendons à ce que d'autres démarrent une action, et ensuite nous allons suivre... peut-être. Il est trop facile de s'en remettre seulement à notre exécutif. À quand la formation d'un comité d'action pour la défense des territoires menacés et pas seulement des plantes menacées? Suis-je un des seuls à penser de la sorte? Combien d'entre vous n'ont pas encore signé la pétition mentionnée sur la liste de diffusion le 19 avril dernier ?

J'aimerais poursuivre cette discussion; j'attends vos commentaires, d'accord ou pas d'accord, et surtout des propositions.

Denis Paquette est membre de FloraQuebeca depuis sa fondation.
 courriel : denpaq_ca@videotron.ca

Références :

- (1) <http://www.montrealmirror.com/ARCHIVES/2004/080504/news2.html>
- (2) Sabourin, A. et D. Paquette. 1987. Plantes vasculaires d'intérêt phytogéographique sur l'escarpement de Shawbridge (Prévost), Québec. - Naturaliste canadien 114 : 513 - 516.
- (3) <http://www.parcdesfalaises.ca/>
- (4) <http://www.floraquebeca.qc.ca/apropos.htm>
- (5) <http://www.floraquebeca.qc.ca/articles/Nouvelles/BAPE.HTM> ♣



RENDEZ-VOUS BOTANIQUE 2006

Le parc de la Gatineau, 4, 5 et 6 août.

C'est avec un plaisir renouvelé que nous vous invitons à la 13^e édition du Rendez-vous botanique organisé annuellement par FloraQuebeca.

Cette année, nous vous proposons une activité d'inventaire, d'observation et de sensibilisation dans le parc de la Gatineau. Le sondage de l'hiver dernier nous a permis de constater qu'une majorité de membres souhaitaient visiter ce secteur ouest du Québec qui souffre d'un manque de mise à jour; plus d'une trentaine d'espèces portent la mention « historique », car elles ont été observées depuis plus de 25 ans.

Le Rendez-vous botanique de cette année se tiendra le vendredi 4 août et le samedi 5 août et le lieu de rencontre sera à l'Édifice du patrimoine naturel du Musée canadien de la nature, 1740 chemin Pink à Gatineau (Aylmer). Attention, il ne s'agit pas de l'Édifice commémoratif Victoria, à Ottawa. Vous pouvez consulter le site Web à : (http://nature.ca/museum/nhb/nhb_f.cfm). Une carte en format pdf est aussi disponible pour s'y rendre avec plus de facilité. Le dimanche 6 août, nous vous offrons la possibilité de découvrir la flore de la région de Gracefield et de Kazabazua en visitant les marbres adjacents de la rivière Picanoc ainsi que des sites exceptionnels sur le plan floristique. Vous trouverez ci-joint un programme préliminaire de l'ensemble des activités.

Dès maintenant, il nous faut savoir si vous participerez (ou si vous croyez fortement que vous participerez) à ce Rendez-vous botanique, afin de nous donner le temps de prévoir la logistique pour le repas du samedi soir ainsi que pour les sorties sur le terrain. Nous vous informons tout de suite qu'il n'y aura pas de rappel et que nous devons obligatoirement avoir reçu toutes les confirmations de présence au plus tard le 15 juillet. Le bulletin n'ayant pas pu être produit plus tôt, nous vous invitons à nous faire parvenir sans tarder votre confirmation de participation à l'aide du formulaire annexé ou par l'Internet. L'hébergement est laissé libre à chacun. Il existe plusieurs possibilités d'hébergement dans les environs de Gatineau, que nous n'allons pas énumérer ici.

Le Rendez-vous botanique, c'est d'abord et avant tout une contribution bénévole à la connaissance sur la répartition des espèces menacées ou vulnérables, mais, c'est également l'occasion d'intéresser, de former, d'informer les botanistes, de tisser des liens et de sensibiliser des partenaires à la conservation des plantes.

Pour toute question, je vous invite à communiquer avec FloraQuebeca par courriel à l'adresse suivante : floraquebeca@hotmail.com ou par téléphone avant 20h au (450) 258-0448.

Au plaisir de vous y rencontrer encore plus nombreux qu'en 2005!

Rendez-vous botanique 2006

Horaire proposé

Vendredi 4 août 2006

- 14h00 -Arrivée à l'entrée du Musée canadien de la nature, 1740 rue Pink, Gatineau (Aylmer).
- 14h15 -Visite de l'herbier et des collections par M. Jean-Marc Gagnon
- 16h00 -Courte excursion dans les alvars à proximité du musée
- 18h00 -Retour dans le stationnement du musée (aucune entrée ne sera possible à ce moment dans le musée). Souper-rencontre pour les intéressés (choix du restaurant à déterminer et à vos frais).

Samedi 5 août 2006

- 9h00 -Rendez-vous à l'entrée du Musée canadien de la nature, 1740 rue Pink, Gatineau (Aylmer).
- Formation des équipes pour les excursions dans le Parc de la Gatineau
- Distribution des compléments d'informations en botanique et des feuilles de route
- 9h30 -Départ pour le terrain
- 12h00 -Dîner sur le terrain (chacun prévoit apporter son lunch)
- 16h00 -Retour des équipes au Musée canadien de la nature
- 16h30 -Examen des spécimens de bryophytes dans une salle du musée
- 17h30 -Cocktail de bienvenue et présentation succincte des «trouvailles de la journée»
- 18h30 -Souper à la cafétéria (par un traiteur et offert aux participants)
- 21h00 -Fin de la soirée

Dimanche 6 août 2006

-Excursion dans la vallée de la Gatineau organisée par le Comité de la flore québécoise et animée par Frédéric Coursol. Cette journée se veut un une sortie complémentaire et dans une région voisine du rendez-vous de cette année.

-Détails à déterminer... présentés le samedi.

10h00 -Point de rencontre à l'Église catholique de Gracefield (une quinzaine de km au nord de Kazabazua le long de la route 105). Attention! il y a 2 églises! Notez que ça prend plus d'une heure pour se rendre de Gatineau à Gracefield en suivant la route 5 et 105.

-Départ pour l'excursion (aucun retardataire) ♣



Découvertes de ESDMV dans la région de Saint-Zotique

Par Frédéric Coursol

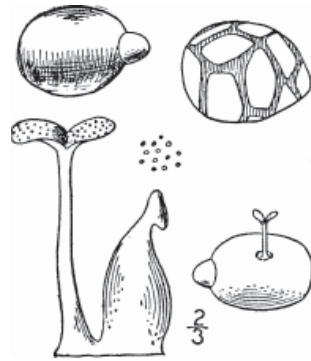
Un inventaire mené dans la municipalité de Saint-Zotique, située en bordure nord du lac Saint-François, nous a permis de découvrir la première occurrence de sumac à vernis (*Toxicodendron vernix*) sur la rive nord de ce lac. Le sumac à vernis pousse dans des zones légèrement surélevées d'un marais à quenouilles, souvent en bordure de colonies d'aulnes. Environ 400 individus ont été dénombrés parmi les quenouilles (*Typha* sp.), les impatientes du Cap (*Impatiens capensis*) et les thélyptères des marais (*Thelypteris palustris*). Cette occurrence se trouve dans un écosystème riverain du fleuve Saint-Laurent fortement perturbé par l'aménagement de nombreux canaux procurant un accès au lac à des gens dont la maison est située à moins d'une centaine de mètres de la rive.

Les canaux sont particulièrement propices aux deux espèces de *Wolffia* (*Wolffia borealis* et *W. columbiana*) qui sont sur la liste des ESDMV.

Ce marais nous réservait une autre surprise : en bordure du fleuve, de grands saules croissent dans une zone surélevée le long du rivage, et un arbuste a attiré mon attention par son feuillage denté. Je

me suis souvenu d'avoir vu une espèce semblable dans des zones sèches de l'Outaouais. L'identification a montré qu'il s'agissait bien de la viorne litigieuse (*Viburnum recognitum*), qui avait été vue uniquement à proximité de cette municipalité : Norman Dignard l'avait trouvée en 1999, dans une forêt située près de l'autoroute 20. Durant l'après-midi, des efforts d'inventaire plus intenses nous ont permis de trouver d'autres individus un peu à l'est de la station découverte par Norman Dignard, mais à l'ouest de celle découverte par André Sabourin. La viorne litigieuse pousse dans une érablière rouge à érable argenté et onoclée sensible sur de la tourbe bien décomposée, et elle était accompagnée de l'orme d'Amérique (*Ulmus americana*), du chêne à gros fruits (*Quercus macrocarpa*), du frêne noir (*Fraxinus nigra*), de la viorne cassinoïde (*Viburnum cassinoides*), du houx verticillé (*Ilex verticillata*), de l'osmonde cannelle (*Osmunda cinnamomea*), de l'osmonde royale (*O. regalis*), du roseau commun (*Phragmites australis*), de l'iris versicolore (*Iris versicolor*), du populage des marais (*Caltha palustris*) du chou puant (*Symplocarpus foetidus*).

De retour à l'herbier, l'identification préliminaire d'une récolte d'aulne a été confirmée. Il s'agissait bien de l'aulne serrulé (*Alnus serrulata*) qui se retrouvait concentré en bosquets à plusieurs endroits dans le marais et formait des colonies dont la longueur s'étendait sur plusieurs centaines de mètres. Il s'agit probablement de la population la plus importante du Québec.



Vue de près, la structure des *Wolffia* est plus complexe qu'elle en a l'air.

Illustration tirée de Britton, N. L. et A. Brown. 1913. An Illustrated Flora of the Northern United States, Canada and the British Possessions. 2nd Edition in 3 Volumes. Charles Scribner's Sons, New York. Vol. 1, p. 449.

Si on poursuit les recherches dans ce secteur, d'autres découvertes sont à prévoir, car de nombreuses zones forestières n'ont pas encore été complètement inventoriées.

Frédéric Coursol est botaniste et trésorier de *FloraQuebeca*. ♣



Viorne litigieuse
Photo : Frédéric Coursol



Sumac à vernis
Photo : Frédéric Coursol



Les deux premiers plans québécois de conservation de plantes menacées ou vulnérables

Par Line Couillard et Guy Jolicoeur

Jusqu'à présent, 59 plantes vasculaires ont été désignées comme espèces menacées ou vulnérables au Québec. Cette désignation légale ne constitue toutefois qu'une première étape dans la protection de ces plantes. Celle-ci doit être suivie par la mise en œuvre de plusieurs autres actions adaptées à la situation de chacune des espèces. Ainsi, certaines plantes ne sont connues que d'un ou de deux sites au Québec, tandis que d'autres comptent plusieurs dizaines d'occurrences québécoises réparties sur un vaste territoire. Chez une, c'est la problématique de commercialisation qui constitue une menace tandis que chez une autre, c'est l'endémisme qui augmente le risque d'extinction de l'espèce. Dans ces différents cas, il est facile de comprendre que les mesures de protection à mettre en place ne seront pas les mêmes.

Compte tenu des ressources limitées et de l'ampleur du travail à réaliser – il serait en effet utopique d'envisager que l'ensemble des actions retenues pour toutes les espèces floristiques puissent être menées à bien simultanément et rapidement – il est essentiel de se doter d'outils permettant d'établir des priorités d'intervention. Un de ces outils, développé par la Direction du patrimoine écologique et des parcs, c'est le Plan de conservation.

Le Plan de conservation est un document qui résume la situation et la problématique de conservation d'une plante désignée menacée ou vulnérable, identifie les occurrences prioritaires à protéger et détermine les mesures à prendre pour en assurer la survie au Québec. Il sert également de point de référence en vue de mesurer les progrès accomplis. Son élaboration découle de l'obligation du ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs d'assurer une gestion adéquate des espèces floristiques une fois qu'elles sont désignées.

Le plan de conservation comporte trois principales sections. La première renseigne sur la répartition et la situation de l'espèce (rangs de priorité, nombre d'occurrences connues, cotes de qualité, etc.), sur les caractéristiques de son habitat et sur la problématique de conservation qui lui est propre. La seconde présente les cibles prioritaires de conservation retenus ainsi que les critères utilisés pour leur sélection. Ces cibles, identifiées sur une carte, correspondent aux occurrences d'une espèce sur lesquelles les efforts de protection seront mis en premier. La dernière section définit la stratégie d'intervention à privilégier pour assurer la protection de ces occurrences et présente un calendrier quin-

quennal des actions à entreprendre pour chacune d'elles.

Deux plans de conservation sont maintenant complétés. Ils portent sur le carex faux-lupulina (*Carex lupuliformis*) et la sagittaire à sépales dressés sous-espèce des estuaires (*Sagittaria montevidensis* subsp. *spongiosa*). Une copie de ces plans pourra être obtenue sur demande auprès de la Direction du patrimoine écologique et des parcs. Ils seront également disponibles à l'automne sur le site Web du ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs. Plusieurs autres plans de conservation sont en élaboration et feront l'objet de consultation au cours de l'année auprès des botanistes et des organismes de conservation.

Line Couillard et Guy Jolicoeur sont biologistes à la Direction du patrimoine écologique et des parcs du ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs. ♣



ESPÈCE MENACÉE AU QUÉBEC

Plan de conservation du carex faux-lupulina (*Carex lupuliformis*)



Transmettre les manuscrits par courrier électronique : documents annexés — de préférence en Word 97. Seuls des textes très courts seront reçus par télécopie.

Les textes courts ont plus de chances d'être publiés. À titre indicatif, colonne étroite : 1600 caractères (250 mots), colonne large : 2300 caractères (350 mots).

Titre des articles : court et concis.

Nous ne soumettons des épreuves qu'en cas de corrections substantielles de notre part.

Formatage-Typographie

Nous devons défaire tout formatage (gras, souligné, retrait, titres en majuscules, etc.). Nous suivons le plus souvent *Le français au bureau* de l'Office de la langue française. S'en tenir au minimum :

- Police : Times New Roman, 12 points; ou Arial, Helvetica, 11 points.
- Titres, sous-titres et paragraphes : précéder d'une marque de paragraphe supplémentaire.
- Italique : seulement aux noms latins et aux signes de ponctuation qui leur sont immédiatement accolés. Utiliser l'italique pour identifier l'auteur de l'article précédé de « par », ainsi que pour préciser l'affiliation de l'auteur à la fin de l'article.
- Vraies apostrophes : ' (et non le symbole des minutes '); guillemets français « et » (non "et"); une espace insécable attachée aux guillemets français.
- Aucune espace avant un signe de ponctuation, sauf pour les deux points (:). Une seule espace après un signe de ponctuation. Une espace insécable avant %, \$ et les symboles de mesures (m, ha, km, kg, etc.).

Manuscrits proposés pour publication

par Francis Boudreau, Frédéric Coursol et Yves Lachance

Afin de simplifier la tâche des réviseurs et des responsables de l'édition et de la mise en pages du bulletin de FloraQuebeca, nous recommandons de bien relire les « Consignes aux auteurs » qui figurent dans cette page. Et comme « une image vaut mille mots », voici un exemple de ce que les textes soumis devraient avoir l'air.

Titre

par auteur(s)

Sous-titre ou texte (interligne simple)

Texte (un paragraphe, interligne simple)

Texte (un paragraphe, interligne simple)

Etc.

Sous-titre

Texte (un paragraphe, interligne simple)

Etc.

L'auteur est...(voir les exemples dans ce numéro du bulletin)

Références : les ordonner par ordre de mention dans le texte, en les numérotant; le numéro de la référence est inscrit entre parenthèses dans le texte et dans la liste des références (voir les articles dans ce numéro). Les références peuvent être ordonnées par ordre alphabétique lorsqu'une liste de références est proposée à titre de « Pour en savoir plus... » sans que celles-ci ne figurent dans le texte. Laisser une marque de paragraphe supplémentaire entre chaque référence.

Les illustrations doivent être fournies dans des fichiers individuels et séparés du texte. Chaque illustration doit être accompagnée d'une légende appropriée.



Consignes aux auteurs . . .

Noms de plantes

Dans la mesure du possible, le nom français seulement, sauf s'il diffère trop du nom latin et qu'il y a risque de confusion. Ajouter alors le nom latin. Utiliser les noms de Fleurbec ou de Marie-Victorin. Tous les noms français de genre et les épithètes spécifiques commencent par une minuscule, sauf pour les épithètes spécifiques dérivées d'un nom propre. Certains auteurs tiennent à utiliser les noms français et latin; alors il faut être constant dans un même texte; ne mentionner alors qu'une fois le même nom latin dans un même texte; il faut alléger les textes et en assurer la vulgarisation; les lectrices et les lecteurs de FloraQuebeca s'intéressent à la botanique mais ne sont pas toutes et tous des botanistes! Cependant, lorsqu'il s'agit d'un compte rendu d'excursion floristique, il est alors préférable de n'utiliser que le nom latin.

Noms des plantes désignées ou susceptibles d'être désignées menacées ou vulnérables : utiliser les noms adoptés dans *Les plantes menacées ou vulnérables du Québec* (Labrecque et Lavoie 2002).

Francis Boudreau, Yves Lachance et Sophie Benoit, du ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs, et Frédéric Coursol de FloraQuebeca, assurent depuis 2001 l'édition et la mise en pages du bulletin de FloraQuebeca. ♣





INSCRIPTION AU RENDEZ-VOUS BOTANIQUE 2006

Le Parc de la Gatineau, les 4, 5 et 6 août.

Nom : _____

Adresse : _____

Tél. _____

Courriel : _____

CONFIRMATION DE PARTICIPATION : (répondez oui ou non)

À RETOURNER IMMÉDIATEMENT

Je serai présent au RVB vendredi le 4 août : _____

Je serai présent au souper du vendredi soir le 4 août (à vos frais) : _____

Je serai présent au RVB le 5 août : _____

Je serai présent au souper du samedi soir le 5 août (offert) : _____

Je serai présent à la sortie de la Vallée de la Gatineau le dimanche 6 août : _____

Je ne participerai pas au RVB de cette année : _____

Retourner immédiatement ce formulaire à :

FloraQuebeca
7701, Route Arthur-Sauvé
Mirabel, QC.
J7N 2R6

ou par téléphone : **(450) 258-0448**

ou par courriel à : **floraquebeca@hotmail.com**